

## CEREMONIE DES VŒUX 2020 UDAF DES ARDENNES

AAPH 7 Janvier 2020

Bonjour à toutes et tous, administratrices, administrateurs, salariés,

C'est toujours avec le même plaisir que je suis ici avec vous pour cette cérémonie des vœux.

2019 a été comme toujours une année riche, et très active pour notre association.

Notre vigilance à l'endroit des familles a été et, devra être accrue au regard des projets et réformes à venir.

De nombreux sujets sont actuellement à l'étude ou mis en œuvre prochainement, le positionnement de l'UNAF, des UDAF est indispensable.

Je veux parler du congé parental, de la réforme de la justice, du système universel des retraites, la complémentaire santé solidaire, etc.

La parution du projet de loi de finances pour 2020 interroge également sur la traduction budgétaire pour la vie associative. Le Président de la République a affiché une plus grande ambition pour les associations et espérons que le FDVA en ait les moyens. En parallèle, la question d'une révision du mécénat est posée.

Autre sujet de préoccupation pour les familles, la réforme des aides aux logements, dont on vient d'apprendre le report au 1<sup>er</sup> avril 2020, même si le décret a été publié le 31 décembre dernier.

Ces exemples illustrent toute la place qu'à à tenir l'UDAF dans sa mission de représentation et de défense de l'intérêt des familles.

Le réseau Unaf Udaf Uraf s'est doté d'un nouveau logo commun pour mieux affirmer son identité et valoriser ses actions à destination des pouvoirs publics et des familles. A l'issue d'un travail collaboratif de plusieurs mois, une nouvelle identité graphique a été dévoilée lors de l'assemblée générale de l'UNAF le 22 juin 2019.

L'emblème de ce nouveau logo symbolise l'union des unions, la France, le rayonnement de l'institution, la diversité des familles représentées et le pluralisme des associations adhérentes. La graphie marque la filiation qui unit les membres du réseau et chacune de ses strates territoriales.

L'activité des services n'a pas faibli, elle non plus, durant cette année passée.

Pour la première fois, samedi 16 mars 2019, étaient organisées les matinales des bailleurs privés, à l'initiative d'Action Logement.

150 propriétaires privés ont pu assister à une présentation de différents organismes.

Le service de Prévention des Expulsions de l'UDAF était présent.

Devant l'affluence, et les inscriptions refusées, l'expérience devrait être renouvelée.

Parallèlement, cet été, nous avons signé avec Action Logement une convention proposant un accompagnement socio-éducatif et budgétaire auprès de salariés du département.

Notre projet de service de médiation familiale a été agréé par la Caisse d'Allocations familiales, et a vu le jour au second semestre. Ce service est une réponse à un véritable besoin sur le département, qui compte désormais deux prestataires.

Un appel à projet national visait à déployer des points conseil budget, dont 1 pour notre département. L'UDAF a candidaté et a été retenue pour un PCB sur Charleville-Mézières et ses environs.

Pour la première année, nous avons obtenu des financements suffisants permettant de créer un temps de travail pour le dispositif ISTF « information et soutien aux tuteurs familiaux ». Divers projets de communication et d'information sur les mesures de protection sont en réflexion pour apporter tous les éléments aux familles sur ce sujet.

L'UDAF a répondu, en fin d'année, à un appel à projets des services de l'Etat, concernant l'intermédiation locative.

Notre proposition a été retenue et 40 places, dans le cadre de ce dispositif, vont être mises à disposition des ménages les plus fragiles. Ces 40 places vont venir compléter cette prestation déjà existante à l'UDAF portant ainsi le nombre en intermédiation locative à 80.

L'UDAF a souhaité s'engager dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Ainsi, 4 projets ont été présentés dans le cadre de l'ouverture d'un fonds baptisé « Catherine », qui fait suite au Grenelle sur les violences conjugales.

On compte, aujourd'hui en France, autant de femmes prénommées « Catherine » que de femmes victimes de violences conjugales.

La création d'un outil de sensibilisation à destination des femmes, d'un outil d'information à destination des partenaires, une sensibilisation des élus, un travail d'analyses des pratiques sont les objectifs proposés par l'UDAF des Ardennes et retenus par les services de l'Etat.

Dans la lignée de l'engagement précédent, l'UDAF a proposé aux services de l'Etat un projet innovant que nous avons nommé « un toit pour elles ».

A destination de jeunes femmes enceintes ou avec enfant, un logement et un accompagnement spécifique sera mis en œuvre.

Enfin, vous savez notre investissement pour le maintien des mesures relevant de la Protection de l'Enfance, les MJAGBE. Soucieux de mettre en valeur cette mesure judiciaire mais également le travail réalisé, une journée a été organisée en novembre par le service en partenariat avec le CRIAVS sur l'attachement et ses troubles. Une très belle journée qui a rassemblé 150 participants.

De même depuis 2019, l'UDAF et le service DPF participent aux rencontres régionales sur l'avenir des mesures.

L'UDAF des Ardennes a enfin participé activement à l'élaboration des futurs schémas régionaux Grand Est sur la Protection Juridique des Majeurs et Délégué aux Prestations familiales.

Si tout se déroule comme prévu, d'ici 15 jours, la Maison des Sports sera vidée de ses occupants. Des devis pour des travaux sont en cours, et le service logement et celui de l'action familiale pourront intégrer ces nouveaux locaux.

Il nous reste encore des projets « sur le feu », dont la réponse à l'appel à projets du Conseil départemental sur le dispositif MASP, et puis ceux à venir sur l'habitat inclusif.

Il nous faut nous montrer force de propositions, innovants, et experts.

Rien n'est acquis, les cartes sont sans cesse rebattues par les appels à projets.

Maintenir les activités, les développer, en créer, pour consolider nos services et donc notre mission auprès des ménages et des familles sont nos objectifs.

Aussi, j'adresse, à toutes et tous, administrateurs, administratrices, salariés de l'ensemble des services, ma reconnaissance pour le travail de qualité réalisé, et dont le signe est la confiance accordée par les services de l'Etat, du Département, et la CAF.

**Unité et solidarité sont les valeurs de l'UDAF, et celles qui doivent nous animer.**

Je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux pour 2020.

